Promotion de services écosystémiques générateurs de revenus

Quelques expériences de SECORES[1] au Bénin

1. CONTEXTE ET PERTINENCE DES EXPERIENCES

Les parties deltaïques des **bassins des fleuves Mono et Ouémé** au sud du Bénin sont constituées de vastes et denses zones humides caractérisées par une **biodiversité exceptionnelle**. Ils fournissent aux communautés des services socio-économiques essentiels pour assurer leur sécurité alimentaire et économique.



Photo drone
Bouche du Roy (Mono)
(© Join For Water)



Photo drone Basse vallée de l'Ouémé
(© Join For Water)

[1] Réseau belge sur la résilience socio-écologique-RSE créé en 2022 avec pour objectifs de : a) améliorer les connaissances sur la résilience socio-écologique par l'apprentissage et l'échange ; b) placer la résilience socio-écologique au premier plan des agendas politiques par le biais du plaidoyer et du dialogue ; c) stimuler les synergies entre les acteurs intéressés.

Mais, la gestion de ces zones humides est fondamentalement confrontée à une **forte pression anthropique** liée aux besoins croissants de la population, à l'urbanisation accélérée, aux mauvaises pratiques d'exploitation agricole et forestière, à la surexploitation des ressources, etc. Il en résulte une **dégradation des écosystèmes** qui entraine une baisse de la biodiversité et constitue une menace pour les populations riveraines fortement dépendantes de ces ressources. Cette dégradation des écosystèmes amplifie également les effets des changements climatiques (inondations, sécheresse, etc). Ainsi, la précocité des inondations annuelles dans la zone et leur retrait tardif réduit la saison de production aussi bien chez les agriculteurs que chez les femmes salicultrices. Ces dernières sont singulièrement responsables de la coupe des palétuviers pour servir de bois de chauffe dans la production de sel, une activité qui dégrade énormément les écosystèmes de mangroves. Ces pratiques non intégrées fragilisent à la fois l'environnement et l'économie locale en compromettant le bien-être des communautés par insécurité alimentaire, perte de revenus et d'opportunités d'échanges commerciaux, maladies d'origine diverses, etc.

En réponse à ces problématiques, des initiatives sont promues pour **renforcer la résilience économique** des populations des plaines alluviales du Mono et de l'Ouémé par un **accès durable aux services écosystémiques**, principalement : i) des aménagements des canaux et drains à des fins de production agricole et de navigabilité ; ii) le soutien à la production solaire de sel comme une alternative de réduction des bois de chauffe et de revenus durable des femmes salicultrices, iii) la valorisation du jonc comme source de diversification de revenus.

La présente note rend compte des expériences portées par **Louvain Coopération** et **Join For Water**, deux organisations membres de **SECORES** qui interviennent pour renforcer la résilience socio-écologique au Bénin. Elles appuient des communautés pour leur permettre de tirer des bénéfices économiques et financiers des services écosystémiques dans les vallées des fleuves Ouémé et Mono au Sud du Bénin tout en les sensibilisant à préserver ces ressources naturelles. Ces expériences permettent de rendre compte des initiatives de **promotion de filières économiques durables** et d'illustrer ainsi, la cible stratégique de SECORES relative au renforcement de l'accès durable, de la gestion et de l'utilisation des services écosystémiques.

2. PRINCIPALES ACTIVITES ET APPROCHES DE MISE EN ŒUVRE

Le processus de mise en œuvre de chacune des trois initiatives de développement économique décrit dans la présente note est fait d'activités et d'approches spécifiques.

La mobilisation et la participation communautaires sont au cœur du processus d'entretien **des voies d'eau**. Cette expérience a été développée dans les communes de Dangbo et des Aguégués dans la basse vallée de l'Ouémé. Elle est faite de plusieurs étapes ou activités :

- La **délimitation du territoire** de gestion des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques et l'identification des canaux y existant. Dans les communes de Dangbo et Aguégués (Arrondissement de Avagbodji), l'espace d'exploitation agricole identifié et délimité est celui drainé par les canaux et leurs réseaux de drains jouant des fonctions agricoles essentielles pour ces espaces. A la suite de cette délimitation, 5 principaux canaux et leur réseau de drains agricoles ont été identifiés.



Photo : Délimitation des territoires de gestion des Comités Locaux de l'Eau (© Join For Water)

- L'**identification des familles d'usagers** des cinq canaux considérés. A ces familles d'usagers s'ajoutent les administrations des communes de Dangbo et des Aguégués ; les Cellules Communales des Agences Territoriales pour le Développement Agricole (ATDA) et le représentant de la Préfecture du département de l'Ouémé.
- L'**estimation de la charge des travaux d'entretien**. Cette estimation a permis de définir les modalités d'intervention notamment la main d'œuvre à mobiliser et leurs besoins, notamment financiers, pour les travaux.
- La **conduite des activités d'entretien** des canaux et drains. Il s'agit du curage des canaux pour l'enlèvement des déchets mais aussi la définition des dispositifs et mesures appropriés pour limiter les mauvaises pratiques d'obstruction de ces canaux.
- L'élaboration d'une **base de données cartographiques** des canaux et drains à usage des communes et structures déconcentrées de l'État concernées en tant qu'outil d'aide à la planification des opérations d'entretien de ces ouvrages.

L'appui à la **production de sel par bâche à partir de l'énergie solaire** a consisté à renforcer les capacités de **groupements de femmes** sur l'utilisation des innovations alternatives de production du sel. Il s'agit d'une technologie qui avait été promue sans succès dans le cadre de projets antérieurs. Les groupements appuyés sont constitués majoritairement de femmes dont les effectifs varient entre vingt-sept et trente dans la commune de Ouidah. Ils avaient été accompagnés dans le cadre d'autres interventions antérieures par l'ONG nationale **ACTION PLUS**, partenaire de Louvain Coopération dans le cadre du « Projet Résilience socio-écologique des Mangroves ». Diverses activités sont conduites :

- L'**identification des groupements** de transformation de produits agro-alimentaires notamment les salicultrices et les mareyeuses dans les communes d'Abomey-Calavi et de Ouidah.
- L'organisation de **séances de sensibilisation** de ces groupements sur les interactions qui existent entre leurs activités et l'environnement et, surtout, les impacts de leurs activités sur l'environnement. Ces activités de sensibilisation se sont appuyées sur l'Outil d'Intégration Environnementale Producteur/Productrice (OIE-Producteur/Productrice[2]).

[2] Environnement | Louvain cooperation ONG Belge.

- La **sélection** et la **formation** sur site en une demi-journée de trois groupements de salicultrices sur les techniques de production. Ces groupements ont été dotés d'équipements (bâches) pour l'expérimentation de la technologie de bâche solaire pour production de sel.
- Les **premières expériences** de production de sel solaire ont montré que le sel produit n'était pas assez raffiné car il comportait de gros grains.
- L'organisation d'une **visite d'échange** auprès des groupements expérimentés dans l'utilisation de cette technologie dans la commune de Sèmè-Kpodji au Sud-Est du pays. Afin de faire la promotion de cette technologie auprès des dix groupements de salicultrices identifiés, les vingt participants à cette visite d'échange sont retenus au sein des dix groupements à raison de deux représentants par groupement. Ces représentants des groupements ont fait la restitution à leurs pairs de retour de la visite.
- L'appui **complémentaire en équipements** aux trois groupements ciblés. Des équipements, constitués entre autres de barques et de bidons, leur sont offerts pour faciliter la collecte de saumure. Les sept autres groupements de salicultrices sont planifiés pour bénéficier des mêmes appuis dans le cadre d'autres interventions futures.

A ces deux expériences s'ajoute celle de la **valorisation du jonc**. Ainsi, à travers un test, dix artisans sont sélectionnés et formés dans la commune de Grand-Popo sur les techniques de vannerie du jonc.

3. PRINCIPAUX RESULTATS ET EFFETS PRODUITS OU ESPERES

Dans les deux communes des Aguégués et de Dangbo de la vallée de l'Ouémé, 25,58 Kms de canaux ont été débouchés, ce qui a permis de rétablir les **écoulements naturels**, d'alimenter les sites de reboisement et de réduire les phénomènes d'assèchement saisonnier sur le territoire délimité comme zone d'intervention du projet. Ces travaux ont impacté positivement les opportunités de production agricole en toute saison et, par conséquent, la disponibilité des produits agricoles et l'**amélioration de l'économie locale**. La restauration hydrologique et la mise en place d'infrastructures de protection ont permis de réduire les risques d'inondation et de stabiliser les conditions d'exploitation des écosystèmes. De ce fait, elles ont permis d'améliorer la sécurité alimentaire et de diversifier les sources de revenus des populations qui disposent désormais de canaux navigables pour accéder aux marchés pour l'écoulement de leurs divers produits.





PLANCHE 1 : Drain et cultures installées (Photo1 © EDEKA)
et canal en cours de curage (Photo 2 © CREDEL)

L'expérience d'aménagement des voies d'eau a révélé la nécessité de procéder à des enlèvements périodiques des plantes envahissantes et aux travaux de curage (enlèvement des sédiments). Pour soutenir le financement des opérations d'entretien des canaux, d'autres **actions complémentaires** sont réalisées. Ainsi à Mitro dans la commune de Dangbou, 7 hectares sont boisés d'Eucalyptus, **essence à croissance rapide** pour servir, d'une part, de sources de revenus et, d'autre part, de solution à la dégradation des écosystèmes terrestres. Pour assurer la protection des plantations, le site a été clôturé en bambou, ce qui permet de prévenir les risques liés aux feux de brousse, au pâturage et aux intrusions, garantissant ainsi la préservation et le développement durable de la plantation.



Photo : Boisement de production de Mitro (© Join For Water)

En matière de **production solaire de sel**, les salicultrices estiment que cette technique permet de gagner du temps au cours de la production (les femmes salicultrices ne sont plus tenues d'être présentes lors du séchage). Elles sont également soustraites de la fumée que créé le bois-énergie, ce qui constitue un **avantage sur le plan sanitaire et sur l'environnement**. Les formations et la visite d'échange organisées leur ont permis de produire du sel de bonne qualité de couleur blanche et de petits grains.



PLANCHE 2 : Étapes de l'itinéraire technique de production de sel à base d'énergie solaire (© EDEKA)

La production solaire de sel réduit la dépendance en bois énergie, particulièrement les palétuviers, sans compromettre cette activité importante génératrice de revenus pour les femmes et leurs ménages.

Quant aux activités de **valorisation du jonc**, les formations reçues par les artisans leur ont permis d'améliorer leurs techniques de confection des plats, sous-plats, étagères, protèges-

bouteilles, nattes, etc. Ainsi, divers objets d'arts sont produits et exposés lors des foires commerciales. De même, les artisans estiment qu'ils reçoivent assez de commandes venant des centres urbains (Grand-Popo, Comè et Cotonou). L'un des artisans connaît une renommée locale à travers cette activité qui permet aux artisans non seulement de disposer d'autres sources de revenus mais, également, de valoriser une ressource dont l'abondance limite la croissance des plants de palétuviers.



PLANCHE 3 : *Objets fabriqués à partir du jonc et de raphia à Grand-Popo*
(© EDEKA)

4. FACTEURS DE DURABILITE DES RESULTATS

Plusieurs facteurs démontrent la durabilité des initiatives promues. Qu'il s'agisse de l'expérience des drains comme celle de production de sel à partir de l'énergie solaire et de la vannerie, les activités appuyées constituent des sources de revenus essentielles pour les bénéficiaires. De ce fait, il y a un **fort degré d'engagement** des bénéficiaires qui traduit leur satisfaction et l'appropriation qu'ils ont faite des initiatives promues. La mobilisation communautaire et l'apprentissage pratique consolident le sentiment de responsabilité collective et l'efficacité des interventions. Les initiatives de soutien au financement futur des opérations d'entretien de ces voies d'eau à travers les activités génératrices de revenus initiées constituent également des facteurs importants de durabilité de ces opérations. Dans le cas spécifique des aménagements des canaux et drains, les initiatives en cours auprès de la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL) pour inscrire le financement des opérations d'entretiens des canaux dans les budgets des communes lacustres constituent un facteur déterminant de la **durabilité institutionnelle et financière**.

5. DIFFICULTES RENCONTREES

Des difficultés majeures ne sont pas signalées dans la mobilisation des bénéficiaires pour la conduite des activités. Dans l'ensemble, les communautés se sont approprié les trois expériences présentées, ce qui s'est traduit par une forte mobilisation dans les villages.

6. LEÇONS A TIRER

- La **diversification des services écosystémiques**, à travers des activités telles que l'irrigation écologique, la pisciculture, le boisement communautaire, l'artisanat et la production alternative de sel, apparaît comme un levier stratégique pour améliorer durablement les moyens de subsistance des communautés locales, tout en contribuant à la réduction de la pression anthropique exercée sur les zones humides et les écosystèmes fragiles.
- Les approches d'**association d'activités génératrices de revenus aux activités de restauration écologique** renforcent les motivations individuelle et communautaire, améliorent l'acceptabilité sociale des initiatives et offrent des possibilités de sources de revenus pour définir des mécanismes endogènes de financement local et communautaire de l'entretien et du renouvellement des investissements.
- Les **communautés** sont plus engagées et motivées à participer aux activités de restauration des écosystèmes aquatiques et terrestres lorsqu'elles sont davantage **responsabilisées** et qu'elles sont aussi **assurées** des divers bénéfices individuels et collectifs qu'elles peuvent en tirer à court et moyen termes.

7. RECOMMANDATIONS

- Il est essentiel de renforcer l'accompagnement des bénéficiaires **dans la commercialisation et la valorisation des produits écologiques**, en mettant l'accent sur la labellisation, la sensibilisation des consommateurs, l'appui à l'accès aux marchés locaux et urbains, ainsi que la mise en relation avec des acheteurs structurés.
- L'implication renforcée des communes et des services déconcentrés de l'État dans la planification, le cofinancement et le suivi des activités visant à renforcer la résilience socio-écologique permettra d'assurer une meilleure **intégration institutionnelle**, de garantir la pérennisation des actions et de faciliter la mise à l'échelle des initiatives ayant fait leurs preuves.
- Il est important de poursuivre et d'élargir les actions de **renforcement des capacités techniques et organisationnelles** des producteurs et des artisans notamment par l'allongement de la durée des formations, l'instauration d'un suivi post-formation et le développement de dispositifs de formation entre pairs favorisant l'apprentissage continu.